

## JAIGNES - COMMUNE

Séance du 08 avril 2025

Membres en exercice : 8

Date de la convocation: 02/04/2025

Présents : 6

*huit avril deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Achille HOURDÉ*

Votants: 7

**Présents :** Achille HOURDÉ, Jean-Pierre BLÉTARD, Gérard CHÂTEL, Eloi BOUILLARD, Maxime DE AMORIN, Maria DECAUCHY

**Représentés:** Nathalie LE COHU représentée par Achille HOURDÉ

**Excusés:** Marie-Claire ROQUES

**Absents:**

**Secrétaire de séance:** Maxime DE AMORIN

### Objet: ACQUISITION D'UN TERRAIN POUR L'EXTENSION DU CIMETIERE - DE\_2025\_014

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le courrier de la ville rapportant sa volonté d'acquérir une portion du terrain cadastré YC 0019 en date du 13 mars 2025 ;

Vu l'accord écrit du propriétaire, Monsieur Gilles Morel, par acte sous seing privé en date du 31 mars 2025 ;  
Considérant la nécessité d'acquérir cette parcelle voisine du cimetière communal afin de réaliser l'extension de celui-ci ;

Considérant que cette acquisition va permettre à la commune de mettre en œuvre une opération d'intérêt public local ;

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,**

Approuve l'acquisition d'une parcelle de 2 000 M<sup>2</sup> sur la parcelle YC0019 prix de 8 440,00 € / hectare soit 1 688,00 hors frais de notaire

Dit que les frais d'arpentage et de bornage d'un montant de 2 904,000 € seront à la charge de la commune ;

Dit que l'indemnité de résiliation du bail sera versé par la commune à l'exploitant agricole, Monsieur Pierre Delorme ;

Dit que les droits de mutation à titre onéreux seront, en sus, à la charge de la commune ;

Dit que les crédits nécessaires à cette acquisition sont inscrits au budget communal 2025 ;

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Et ont signés au registre les membres présents.

Pour extrait conforme.

Le secrétaire de séance,

Maxime DE AMORIN



Le maire,

Achille HOURDE